



## FICHE PROGRAMMATION

### AFGES - AUDIT COMPTABLE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

#### Public

Auditeur(trice), Chargé(e) de mission, Collaborateur(trice) en back office secteur bancaire, Commissaires aux comptes, Comptable - Assistant(e) comptable, Contrôleur(euse) de gestion

#### Prérequis

Bonnes connaissances bancaires ou comptables ou d'audit.

#### Objectifs pédagogiques

Identifier les risques bancaires dans un environnement comptable.

Construire une démarche d'audit adaptée aux risques comptables.

Construire un programme d'audit.

Pratiquer l'audit comptable des principales activités bancaires.

Souligner les normes comptables plus particulièrement importantes pour les établissements de crédit, IFRS 9 notamment.

#### Contenu

##### **PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER**

Objectif pédagogique : Souligner les spécificités de l'activité bancaire et son environnement.

L'activité bancaire et financière.

L'organisation de la profession, le nouveau dispositif européen.

##### **PARTIE 2 : ENVIRONNEMENT COMPTABLE**

Objectif pédagogique : Identifier et différencier les référentiels comptables et leur utilisation.

Les normes comptables IFRS et françaises.

Les spécificités de la comptabilité bancaire.

Le Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).

Le système de collecte d'information (SURFI, FINREP, COREP).

##### **PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT DE L'AUDIT COMPTABLE**

Objectif pédagogique : Acquérir la démarche d'audit et l'appliquer dans un environnement bancaire.

Le contrôle interne comptable et l'arrêté du 3 novembre 2014.

Les « meilleures pratiques » du contrôle interne comptable bancaire :

Les différents niveaux de contrôle :

- La révision comptable.

- Le contrôle permanent.

- Le contrôle périodique.

- La notion de compte sensible.

- Le manuel de procédures comptables.

- Les différents types de contrôle et des outils : sondages, examen analytique, contrôle de substance, lettrage, etc. Démarche et techniques d'audit comptable (boîte à outils) :

- Présentation des programmes standards d'audit comptable.

##### **MÉTHODOLOGIE D'AUDIT COMMUNE À TOUTES LES ACTIVITÉS**

Objectifs pédagogiques :

- Situer les aspects techniques et économiques des principales activités bancaires.

- Utiliser les outils et techniques d'audit dans ces différentes activités.

- Construire un programme d'audit.

- Évaluer les résultats de l'audit comptable.

Chacune des activités sera examinée selon la méthodologie suivante :

- Caractéristiques économiques et techniques de l'activité.
- La comptabilisation.
- Les risques et les objectifs de l'audit comptable.
- Les contrôles possibles et les programmes de contrôle associés.

#### **PARTIE 4 : AUDIT DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT**

Objectifs pédagogiques :

- Comptabilité des crédits.
- Vérifier la pertinence de la qualité et de la notation des crédits.
- Construire un programme d'audit.
- Pratiquer l'audit des crédits.

- Typologie des crédits.
- Comptabilisation des crédits.
- Audit comptable des crédits.

Contrôles spécifiques sur certains types de crédits.

Objectifs pédagogiques :

- Vérifier la pertinence de classement d'une créance dépréciée.
- Définir la comptabilisation.
- Évaluer le montant de la dépréciation.
- Construire un programme d'audit.

Créances douteuses et dépréciées :

Critères de classement des créances douteuses et dépréciées.

La notion de perte attendue (Expected credit loss) :

- Les trois étapes de la dépréciation selon IFRS 9 :
- L'étape 1 et la perte attendue 12 mois.
- L'étape 2 et la perte attendue à maturité.
- L'étape 3 et les actifs non performants.

Évaluation du montant de la dépréciation (ou provision).

Comptabilisation des créances douteuses et dépréciées.

L'audit des créances douteuses et dépréciées.

#### **PARTIE 5 : AUDIT DE L'ACTIVITÉ DE MARCHÉ**

Objectifs pédagogiques :

- Situer l'activité de marché.
- Identifier les risques associés.

Approche préalable : robustesse du système de contrôle interne. Dispositif applicable à toutes les opérations de marché: Les dispositions de l'arrêté du 3 novembre 2014.

Les points sensibles de l'audit comptable.

Objectif pédagogique

- Définir leur comptabilisation.
- Construire un programme d'audit

Les opérations interbancaires et les pensions :

- Présentation du marché interbancaire.
- Définition d'une pension.
- Comptabilisation.
- Audit.

Objectifs pédagogiques :

- Situer l'activité titres dans son environnement financier et comptable.
- Définir leur comptabilisation.
- Construire un programme d'audit.

Les titres :

- Notion de « business model ».
- Notion d'instrument basique (test SPPI / HTC / HTCS) et non basique.
- Catégories de titres selon IFRS 9 :

- Actifs au coût amorti.
- Actifs en juste valeur par OCI recyclable.
- Actifs en juste valeur par résultat.

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site [www.cci.nc](http://www.cci.nc) 

Contact :

Province Sud

☎ 24 31 35

✉ [entreprises@cci.nc](mailto:entreprises@cci.nc)

Province Nord

☎ 42 68 20

✉ [formation-nord@cci.nc](mailto:formation-nord@cci.nc)

- Actifs en juste valeur par OCI non recyclable.
- Évaluation et comptabilisation selon la catégorie.
- Audit des titres.

Objectifs pédagogiques :

- Situer l'activité dérivés dans son environnement financier et comptable.
- Expliquer le mécanisme et la comptabilisation d'un dérivé.
- Construire un programme d'audit et le mettre en application pour ces produits.

Les dérivés :

- Définition d'un dérivé.
- Comptabilisation des dérivés en IFRS : principe général.
- Comptabilisation des dérivés en IFRS : comptabilité de couverture.
- Audit des dérivés.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les enjeux de la comptabilité en devises.
- Appréhender le compte de positions de change.

Les opérations en devises (présentation succincte) :

Comptabilisation des devises dans les deux référentiels.

Audit des opérations en devises.

## **PARTIE 6 : AUDIT DES AUTRES ACTIVITÉS**

Objectifs pédagogiques :

- Situer ces activités dans leur environnement.
- Construire un programme d'audit.

Les dépôts et comptes de la clientèle.

Les services d'investissement.

L'activité internationale.

Les provisions pour risques.

Les immobilisations.

Les capitaux propres.

Les comptes de régularisation et autres comptes.

Les comptes suspens.

Les opérations hors bilan.

Le compte de résultat.

## **PARTIE 7 : SYNTHÈSE ET CONCLUSION**

Synthèse des trois journées.

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site [www.cci.nc](http://www.cci.nc) 

Contact : Province Sud  
Province Nord

 24 31 35  
 42 68 20

 [entreprises@cci.nc](mailto:entreprises@cci.nc)  
 [formation-nord@cci.nc](mailto:formation-nord@cci.nc)